



AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Projet de règlement 677

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par le projet de règlement suivant :

Projet de règlement numéro 677 intitulé « Règlement sur les permis et certificats »

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la ville de L'Île-Perrot tenue le 14 mars 2017, le projet de règlement précité a été adopté.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 4 avril 2017 à 19 h dans la salle Florian-Bleau située au 110, boulevard Perrot, à L'Île-Perrot. Cette assemblée a pour objectifs :

- d'expliquer le projet de règlement;

et, le cas échéant,

- d'identifier la disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
- d'expliquer que les personnes intéressées ont le droit de déposer à la municipalité une demande afin que cette disposition soit soumise à l'approbation de certaines personnes habiles à voter;
- d'expliquer les modalités d'exercice de ce droit.

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du conseil désigné par ce dernier expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Il entendra ensuite les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement numéro 677 ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ledit projet de règlement et le présent avis peuvent être consultés au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville de L'Île-Perrot sis au 110, boulevard Perrot, à L'Île-Perrot, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Web de la Ville à www.ile-perrot.qc.ca.

DONNÉ À L'ÎLE-PERROT, ce 15 mars 2017.

(Signé) Lucie Coallier

Lucie Coallier, OMA
Greffière